

Journée Mondiale du refus de la misère - Participation de la Ville

M. LE MAIRE : Je voudrais, en quelques mots, évoquer la Journée Mondiale du Refus de la Misère du 17 octobre prochain.

Pour dire d'abord que la Municipalité a décidé de s'associer à cette journée, que l'O.N.U. a déclarée Journée Mondiale du Refus de la Misère en 1992 et dont l'origine remonte au 17 octobre 1987, date à laquelle le Père Joseph WRESINSKI, fondateur du Mouvement ATD Quart-Monde, a inauguré sur le parvis des libertés et des droits de l'homme à Paris, une dalle en l'honneur des victimes de la misère.

L'objectif principal de cette journée est de montrer à tous qu'en donnant la priorité aux plus pauvres, c'est toute l'humanité qui progresse.

Partageant ce souci d'aider les plus démunis du mieux que nous pouvons, Besançon, fidèle à sa tradition, ne peut que s'associer à cette généreuse démarche.

C'est dans cet esprit que la Municipalité a décidé de soutenir et de participer aux initiatives locales qui seront prises.

Une conférence sera donnée. Une exposition sera présentée à la Médiathèque Pierre BAYLE. Des affiches seront apposées sur notre réseau municipal, des messages seront diffusés sur nos journaux électroniques, et le Pont Battant sera pavoisé aux couleurs de cette journée.

Et puis, au-delà de cette journée du 17 octobre, l'O.N.U. a proclamé l'année 1996 Année internationale d'ouverture de la décennie pour l'élimination de la pauvreté.

C'est donc une opération d'envergure et de longue haleine que nous sommes appelés à soutenir, et pas seulement la participation à une journée pour se donner bonne conscience.

Concrètement, cela signifie que la Ville de Besançon s'engage à faire partie de «l'Alliance des villes du monde contre la pauvreté».

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme des Nations Unies pour le développement.

Là aussi, le message est clair. «La pauvreté et l'exclusion ne sont pas une fatalité, elles peuvent être vaincues de notre vivant». Il faut donc tout mettre en œuvre pour que d'ici 2006, il n'y ait plus d'enfants non scolarisés, plus d'individus privés d'accès aux soins de santé élémentaires et à l'eau potable, plus d'individus condamnés à avoir faim.

Bien sûr, le défi à relever est considérable ; il peut même sembler utopique aux yeux de certains, mais ça vaut la peine de retrousser nos manches tous ensemble.

Modestement, pour ce qui la concerne, la Ville de Besançon participe déjà à cette mobilisation, en particulier au Burkina-Faso. Elle continuera à le faire, en rejoignant la cinquantaine de villes qui sont déjà membres de cette alliance et qui représentent tous les continents.

Parmi elles, pour ne citer que les plus proches, il y a Genève, Berne, Sion, La Chaux-de-Fonds, Delémont pour la Suisse, Bonn, Francfort pour l'Allemagne, Barcelone pour l'Espagne, Liège pour la Belgique, Rome, Gènes pour l'Italie, et pour la France nous serons les premiers.

Besançon pourra s'enorgueillir, je crois, d'être la première ville française à adhérer à ce réseau.

Il nous en coûtera 500 dollars, soit un peu plus de 3 000 F.

Au total, c'est donc bien à la fois le refus de la misère dans notre pays, dans notre ville, et le refus de la misère dans les pays du tiers et du quart-monde qui va nous mobiliser dans les années qui viennent.

Je suis certain que cette décision que vient de prendre la Municipalité juste avant ce Conseil, recueillera l'assentiment général.

A l'unanimité, il est donc décidé :

- d'adhérer à l'«Alliance Mondiale des Villes contre la Pauvreté» sur la base d'une action de 500 dollars à verser au Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.),

- d'ouvrir en dépenses le crédit nécessaire au chapitre 910.271.00200, soit 3 000 F (500 dollars x taux change estimé à 6 F) dont la contre-valeur en francs français ne sera connue qu'au moment du règlement effectif, imputation qu'il convient d'abonder par transfert du compte de dépenses imprévues figurant au chapitre 940 du budget primitif 1996.

Visa préfectoral du 11 octobre 1996.